

## Communiqué Information réglementée

### Mise à disposition du Rapport Annuel 2008

Thomson a déposé le 30 avril 2009 son Rapport Annuel 2008 valant Document de Référence auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Ce document peut être consulté dans la rubrique Information réglementée du site Internet de la Société ([www.thomson.net](http://www.thomson.net), Accueil > Relations Investisseurs > Information réglementée > 2009), ainsi que sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Le Document de Référence 2008 comprend notamment :

- le rapport financier annuel 2008,
- le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration, sur les procédures de contrôle interne et la gestion des risques (p. 108-112 et 176-182) et le rapport des Commissaires aux Comptes sur ledit rapport (p. 183),
- les informations relatives aux honoraires des Commissaires aux Comptes (p. 185),
- le descriptif du programme de rachat d'actions (p. 135-136).